



FLASH INFO GAZETTE

Les vœux du Maire

Chers administrés,

L'année 2017 restera dans les mémoires des viticulteurs, comme une année de perte sèche, car les gelées du mois d'avril ont anéanti 80 à 100 % des récoltes sur notre commune.

Elle fut marquée également par des élections importantes tant au niveau national qu'au niveau local avec le regroupement des intercommunalités du Brannais et de Castillon-Pujols afin de rationaliser et de mutualiser tous les services.

Nous veillerons en tant qu'élus à représenter la commune de Cabara et à préserver au mieux vos intérêts.

Je souhaite que cette nouvelle année 2018 vous apporte à vous et à vos proches beaucoup de bonheur dans votre vie comme dans votre travail.

Le personnel communal et les élus du Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, qu'elle vous permette de réaliser vos souhaits les plus chers.

Thierry BLANC.



Madame, Monsieur,

Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Vous recevrez la visite de notre agent recenseur, Madame Sylvie CLABÉ, qui sera munie d'une carte officielle où sa photo sera apposée.

Ne répondez à aucune autre sollicitation que celle de Madame CLABÉ : seul cet agent est habilité à effectuer le recensement de la population.

Soumise au secret professionnel, elle vous remettra les questionnaires à remplir au sujet de votre logement et des personnes qui y résident.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vous avez dorénavant la possibilité de réaliser cette démarche en ligne :

www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil

Vos identifiants vous seront communiqués lors de la visite de Madame CLABÉ.

SOLIHA = SOLIdaires pour l'Habitat

▪ SOLIHA est un nouvel opérateur, depuis 2017, sur les territoires des communautés de communes des Pays Foyen et de Castillon-Pujols, dépendant de **l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)**

▪ SOLIHA vous accompagne gratuitement pour la définition du projet, les conseils techniques et l'assistance administrative

Les projets concernent :

- la réduction de votre consommation d'énergie : travaux d'isolation, chauffage, menuiseries
- l'adaptation de votre logement à votre situation : travaux au service du maintien à domicile pour personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie
- la réhabilitation de l'ensemble de votre logement : votre logement est vacant, très dégradé, en voie de dégradation importante.

Cela concerne les propriétaires occupants, sous réserve des conditions de ressources des occupants, et les propriétaires bailleurs, sous réserve des conditions de ressources des locataires.

Les subventions peuvent être versées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, les Caisses de Retraite ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

Vous pouvez contacter SOLIHA au 05.56.33.88.88



LA GAZETTE DE CABARA

Directeur de la publication : Thierry Blanc

6 rue de la Mairie – 33420 CABARA

Téléphone : 05.57.84.52.57

Télécopie : 05.57.74.99.83

Email : mairie.cabara@wanadoo.fr

Web : www.cabara.org

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 14h à 18h

Le mercredi de 8h30 à 11h30



Flashez ce code
Et retrouvez
prochainement toutes
vos informations
sur le site Web de
Cabara